



La bibliothèque Oscar Niemeyer du Havre

© Ville du Havre

# EXTENSION DU DOMAINE DE LA LECTURE

PAR OLIVIER VAN CAEMERBÈKE

“**A**mbassadeur de la lecture publique”, voilà le titre un peu ronflant, conféré par la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, à l'écrivain Érik Orsenna. Une mission bénévole, précise l'académicien qui ne prend pas pour autant sa tâche à la légère, conscient que l'accès à la culture gratuite est une véritable question de société. “La mère de la petite bataille que j'incarne, c'est la lecture, explique-t-il dans *Le Parisien*. Elle permet non seulement de comprendre la vie, mais de l'agrandir. Or, je suis effrayé de voir se creuser la fracture entre la France qui lit et celle

qui ne lit pas. La lecture nous ouvre à la multiplicité d'existences qui nous constituent.”

Cette fracture se reflète aussi dans la fréquentation des bibliothèques où 40 % des personnes ne mettent jamais les pieds. Et la moitié d'entre eux justifient leur désélection par des horaires inadaptés. “Une bibliothèque qui ouvre de 10 h à 17 h en semaine, comme c'est le cas dans beaucoup d'endroits, n'est pas accessible pour ceux qui travaillent”, leur donnait raison Françoise Nyssen, lors du Congrès de l'Association des bibliothécaires de France, en juin dernier.

**Il y a dix ans déjà, *Le Jas* présentait à ses lecteurs les évolutions majeures qui agitaient les bibliothèques. La révolution n'est toutefois pas achevée. Alors qu'il est possible d'aller au cinéma ou de faire ses courses en soirée et le dimanche, l'immense majorité des quelque 16 500 bibliothèques de France, restent, elles, portes closes. Augmenter leur amplitude horaire pour favoriser l'accès à la culture de tous était l'une des promesses de campagne du candidat Macron. Et le président vient de confier à l'académicien, Érik Orsenna, le soin de la mettre en œuvre. Mais la question des moyens alloués reste inconnue et la mutation des établissements en "bibliothèque troisième lieu", cœur de vie sociale, semble oubliée.**

En moyenne, nos bibliothèques sont ouvertes 42 heures dans les communes de plus de 100 000 habitants. À titre de comparaison, celles d'Amsterdam sont ouvertes 80 heures, celles de Stuttgart et les "Ideas stores" londoniens, 60 heures. Et sur 36 000 communes, seules 63 disposent d'une bibliothèque ouverte le dimanche et seules 35 % des 40 plus grandes villes de France sont concernées.

Dans le cadre de sa mission d'extension du domaine de la lecture (pour parodier le livre de Michel Houellebecq), Érik Orsenna est épaulé par Noël Corbin, inspecteur général des affaires culturelles. Tous deux ont entamé un "tour de France" des bibliothèques afin de convaincre élus, professionnels des bibliothèques, responsables d'associations socioculturelles, libraires, personnels du monde éducatif et des fédérations d'éducation populaire, etc. des bienfaits de l'ouverture dominicale. "Nous défendons depuis longtemps le principe d'ouverture étendue, assure Xavier Galaup, président de l'Association des bibliothécaires de France et directeur de la médiathèque départementale du Haut-Rhin. Le premier service que doivent les bibliothèques est évidemment d'être ouverts quand les gens en ont besoin. Mais la focalisation exclusive de la mission Orsenna sur le dimanche nous a tout d'abord inquiétés". La majorité des acteurs de la lecture publique n'adhèrent évidemment pas à une vision centralisatrice imposant une forme unique à appliquer en France. "Notre message, qui semble avoir été entendu, est de défendre l'idée que chaque territoire doit rester maître d'œuvre de ses ouvertures d'abord en fonction de ses moyens mais aussi de ses lecteurs, de son environnement géographique... Une bibliothèque de campagne n'a pas forcément intérêt à être ouverte le dimanche au contraire d'une bibliothèque urbaine, située

## HAVRE DE LECTURE ET BIEN PLUS

Ouverte au public le 3 novembre 2015, la bibliothèque Oscar Niemeyer est emblématique de la nouvelle manière de penser un lieu de lecture publique. Le célèbre "petit volcan" imaginé dans les années 1980 par l'architecte brésilien Oscar Niemeyer sert d'écrin à cet espace de vie sociale et culturelle de 5 200 m<sup>2</sup>. Certes avec 114 000 documents dans ses "collections empruntables", le cœur de mission d'une bibliothèque est bien là. Mais le lieu dispose aussi d'un web café, d'un salon presse, d'espaces dédiés à l'emploi, à la formation, aux loisirs ou encore aux jeux vidéos... Conçue, aussi, pour répondre aux besoins des travailleurs et étudiants, la bibliothèque est dotée d'une connexion Wi-Fi gratuite, propose des salles de travail sur table ou dans des alcôves, 125 postes informatiques en libre accès, 50 tablettes tactiles, 15 liseuses. Côté culture, des bornes d'écoute musicale ou de visionnage de films permettent des moments de détente et de découverte des ressources dématérialisées en groupe ou en solo. Enfin, il est possible de prendre part à des ateliers, d'assister à des concerts et conférences et même d'y manger ou de prendre un verre. Autre caractéristique, la bibliothèque est (hors des vacances scolaires) ouverte chaque dimanche de 10 h-19 h. Avec plus de 2200 personnes qui s'y pressent, c'est son deuxième jour de la semaine le plus fréquenté, après le samedi. Les syndicats s'étaient d'abord opposés à cette ouverture dominicale, mais un accord reposant sur le volontariat de salariés et vacataires, octroi de jour de récupération et de prime ont permis cette extension. Le surcoût (250 000 euros par an sur un budget "lecture publique" de 4 millions d'euros) est financé à 60 % par l'État, précise François Cavard, directeur général des services de la ville du Havre dans *Le Monde* pour qui l'opération est, au vu de son succès, pertinente. Le site est en effet devenu un lieu de vie pour les familles et un lieu de visites pour les touristes. L'an passé 565 000 personnes l'ont fréquenté et les prêts de livres ont augmenté de 49 %.

### DES CHIFFRES POUR DES LETTRES

■ 40 % de la population française a fréquenté une bibliothèque municipale au moins une fois lors des 12 derniers mois (35 % en 2005, 25,7 % en 1997).

■ 1 Français sur 4 utilise au moins une fois par mois un équipement de lecture publique.

■ 15 % des Français se rendent une à deux fois par mois dans un établissement de lecture publique.

■ 39 % des usagers des bibliothèques municipales y sont inscrits (59 % en 2005, 69 % en 1997).

■ 89 % des Français ont accès à un équipement de lecture publique, communal ou intercommunal.

■ 91 % des usagers mettent moins de 20 minutes pour se rendre à la bibliothèque.

■ 47 % de ceux qui ne fréquentent pas de bibliothèques souhaiteraient une ouverture le dimanche.

■ 65 % des 38 000 des agents des bibliothèques sont des femmes.

dans une zone de fort passage, pourra, elle, y trouver du sens”. Ouvrir mieux plutôt qu’ouvrir plus, en somme. Mais ce qui inquiètent surtout les professionnels de la lecture publique, c’est que l’effort d’adaptation demandé intervient alors que les dotations aux collectivités baissent et que le recours contrats aidés, essentiel pour bien des établissements, est menacé.

Une mission menée conjointement par les inspections des ministères de l’Intérieur et de la Culture est d’ailleurs chargée de définir les besoins budgétaires liés à l’extension des horaires des bibliothèques afin de préparer les arbitrages gouvernementaux. Un dispositif d’aide pour la prise en charge des dépenses de personnels supplémentaires existe déjà. Selon le ministère, 20 collectivités en ont déjà bénéficié l’an passé. Si cette aide permet de financer jusqu’à 80 % d’un poste, elle est toutefois limitée à 5 ans, ce qui explique la frilosité des élus à s’en saisir. L’État devra mettre bien davantage la main à la poche.

Une autre piste, de plus en plus pratiquée, pour parvenir à ces ouvertures élargies consiste à “partager l’effort” (personnels, collections, jours d’ouverture...) par l’intercommunalité. “La montée progressive de la coopération intercommunale est à la fois inexorable et souhaitable, écrit, dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, Dominique Lahary, ancien directeur de la bibliothèque départementale du Val-d’Oise et spécialiste de cette question. Inexorable, car cela correspond à la reconfiguration territoriale de la France et dans un contexte de resserrement de l’argent public, c’est le seul moyen d’optimiser la gestion tout en améliorant les services. Les équipes étaient généralement attachées à ‘leur’ collection et à ‘leurs’ lecteurs. On leur demande de dépasser leurs habitudes locales pour passer à une organisation où on ne fait plus tout partout et où on mutualise par centralisation ou répartition”.

### TROISIÈME LIEU, PREMIER OUBLI ?

Le président de l’Association des bibliothécaires de France s’étonne aussi que la mission Orsenna s’intéresse peu aux missions des établissements de lecture publique. En 1997, 25 % des Français de 15 ans et plus s’étaient rendus dans une bibliothèque municipale contre 40 % l’an passé. Or, si la fréquentation des bibliothèques a progressé ces



Françoise Nyssen, ministre de la Culture et Erik Orsenna.

dernières années, c’est en partie grâce au tournant culturel entamé par de nombreux établissements pour devenir ce qu’on appelle des bibliothèques troisième lieu. Dans celles-ci, on peut toujours lire, étudier, et emprunter des livres. Mais on trouve aussi des CD, des DVD, des jeux vidéos, l’usager peut y travailler sur ordinateur, emprunter une liseuse, assister à des conférences, participer à des ateliers culturels ou d’artisanat... La médiathèque L’Odyssée de Lomme (Nord) a, ainsi, récemment organisé un atelier “parents connectés” afin d’aider ceux-ci à mieux comprendre la vie numérique de leurs ados. Elle a aussi proposé une conférence sur l’hypnose médicale, une séance de sophrologie, une initiation au yoga, un spectacle de magie aux tout-petits, des ateliers de fabrication de nichoirs, de BD... La bibliothèque Marguerite Yourcenar de Lyon est, elle, dotée d’un “fablab”, c’est-à-dire d’un atelier de fabrication numérique d’objets par ordinateur, où l’on apprend à coder, à utiliser une imprimante 3D ou des cartes de programmation électronique Arduino. Autre dimension encore à Signy-l’Abbaye dans les Ardennes, où la médiathèque Yves Coppens a aussi le titre de “Centre social. Les usagers peuvent y effectuer des démarches administratives, en matière d’emploi, d’assurance maladie, de prestations sociales, d’aide MDPH... Autrefois lieu d’isolement par excellence, la bibliothèque est donc le prolongement même de la société ; un lieu de brassage et d’échanges. “Le

modèle de la bibliothèque troisième lieu qui met le lien social au cœur du projet de bibliothèque, reste récent ; les premières créations (ou transformations d'établissements) datent du début des années 2010, souligne, Amandine Jacquet, coordinatrice de l'ouvrage référence sur le sujet *Bibliothèques troisième lieu* (Ed. ABF, collection Médiathème) qui vient d'être actualisé et réédité. On fait aujourd'hui au sein des bibliothèques beaucoup de choses que l'on ne s'autorisait pas autrefois, voire que l'on n'imaginait même pas : investir le champ de la mixité sociale, du lien social, du développement économique, etc. "D'une part, nous devons rester centrés sur notre cœur de métier qui est la mise à disposition de l'information et sa médiation. D'autre part, en tant que service public, nous devons mettre en œuvre les axes politiques définis par les élus desquels nous dépendons. Tel responsable politique nous demandera de favoriser la mixité sociale, tel autre, des actions de développement économique, de faire de la sensibilisation à l'écologie ou encore d'être particulièrement attentifs aux besoins des personnes âgées, etc. Se diversifier pour se diversifier serait sortir de notre mission". Relativement nouvelle en France (bien plus développée en Amérique du Nord et Europe du Nord), cette nouvelle dimension peut aussi fragiliser les établissements qui s'y inscriraient d'une manière mal pensée. "Comme c'est le modèle émergent, poursuit Amandine Jacquet, il est parfois



devenu une sorte de 'mantra' hors duquel il n'y aurait pas d'existence pertinente, ce qui est bien sûr inexact. La bibliothèque troisième lieu suppose de l'espace, induit souvent un niveau sonore plus élevé, du personnel motivé, disponible et accueillant... Il est nécessaire de prendre en compte le contexte local, les attentes et les besoins des publics afin de faire une offre adaptée. L'innovation déconnectée du contexte n'a pas de sens. Et puis, bien qu'il soit souvent judicieux de se diversifier, il est essentiel que les professionnels des bibliothèques fassent avant tout leur métier en s'appuyant sur des partenariats avec des professionnels ou sur les compétences des publics. Les bibliothécaires ne sont pas des assistants sociaux, ni des conseillers Pôle Emploi, ou des animateurs de loisirs créatifs. Attention à ne pas tomber dans une forme de surpuissance qui nous laisserait penser que l'on est capable de tout faire !". Lieux d'informations et de culture, les bibliothèques sont de plus en plus des lieux de vie collective. La fracture culturelle que dénonce à juste titre Érik Orsenna nourrit clivages, replis sur soi et communautarisme. Et parce que la précarité n'est pas seulement économique, mais qu'elle se traduit aussi par l'isolement social, le ministère serait bien inspiré d'aider les bibliothèques à devenir de nouveaux centres d'expérimentation du vivre ensemble. ■

**Ateliers artistiques, initiations sportives, conférence..., comme ici à Lomme (Nord), les médiathèques sont devenues des lieux de vie collective.**

